

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec plaisir que nous déposons, au nom des membres du conseil des commissaires, le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire des Appalaches (CSA). Ce rapport contient notamment les résultats obtenus au terme de la troisième année de notre planification stratégique 2009-2014. Également, pour une deuxième année, s'ajoutent les résultats concernant notre convention de partenariat convenue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Vous serez à même de constater que l'ensemble des intervenants de notre organisation s'est mobilisé afin d'offrir des services de qualité à nos 5 148 élèves jeunes et adultes.

Le rapport annuel se veut principalement un outil de reddition de comptes dans le but d'informer la population, nos partenaires et nos intervenants des résultats et des réalisations de la commission scolaire.

Au nombre des dossiers qui ont marqué la dernière année, notons la réalisation des assises régionales sur la persévérance scolaire qui se sont tenues à Sainte-Marie-de-Beauce le 19 avril 2012. À la suite de ces assises, des engagements fermes ont été pris par les quatre commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches, organismes et employeurs, et ce, toujours dans l'optique d'améliorer la réussite scolaire de notre clientèle.

Dans un contexte où les commissions scolaires du Québec font l'objet de compressions budgétaires de la part du gouvernement, les commissions scolaires des Appalaches, de la Beauce-Etchemin et de la Côte-du-Sud ont confié à trois consultants de la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat d'analyser la possibilité de regrouper certains services administratifs pouvant aller, s'il y a lieu, jusqu'à la fusion complète de ces trois commissions scolaires. Le rapport des consultants a été présenté aux membres des conseils des commissaires le 17 novembre 2012. Au début de l'année 2013, les commissions scolaires dégageront des orientations au regard de cette étude.

Également, au cours de l'année scolaire 2011-2012, la Commission scolaire des Appalaches a poursuivi plusieurs projets d'amélioration d'immeubles.

Nous terminons en saluant la qualité du travail de l'ensemble de notre personnel et de tous les autres intervenants aussi bien dans les établissements qu'au centre administratif.

Merci aux parents et aux bénévoles qui nous appuient afin de favoriser la réussite de tous.



M. Denis Langlois Président



M. Camil Turmel Directeur général

ORIENTATION 1

La réussite et

l'épanouissement des élèves

OBJECTIF 1

Favoriser le développement global des élèves

S'assurer de la reconnaissance et de la valorisation des élèves

La motivation est l'un des facteurs déterminants dans la réussite. C'est pourquoi, au cours des dernières années, toutes les écoles primaires et secondaires ainsi que les centres ont intensifié leurs moyens pour encourager les élèves. Outre la publicisation de leurs bons coups à l'intérieur de l'école ou dans les médias locaux, les moyens sont nombreux et variés, d'un établissement à l'autre, pour souligner les efforts des élèves: mémos, certificats, tableaux d'honneur, activités récompenses, galas méritas, expositions des réalisations des élèves, spectacles... pour ne nommer que ceux-là.

Soutenir les projets ou les actions pour contrer la violence

Le comité *Qualité de vie à l'école* travaille depuis trois ans avec chacune des écoles primaires et secondaires pour élaborer des stratégies d'intervention afin de contrer la violence et l'intimidation.

À la suite d'un sondage effectué auprès des élèves, chaque école a identifié ses vulnérabilités puis élaboré des stratégies d'intervention pour améliorer la sécurité de ses élèves. De nombreux projets sont nés de ces réflexions: formations pour le personnel, codes de vie révisés, présence efficace des intervenants, récréations et périodes du midi animées, implication de jeunes leaders au primaire, système de gestion des comportements, activités de sensibilisation auprès des élèves (pièce de théâtre, ateliers...), politique pour contrer l'intimidation, etc. Aussi, en 2011-2012, une démarche auprès des parents du primaire (secteur sud et ville de Thetford Mines) a été effectuée pour réactualiser le programme Vous net pas seul.

Fort d'une analyse du milieu complétée et d'expériences enrichissantes vécues au cours des dernières années, l'année 2012-2013 sera l'occasion pour toutes les écoles de finaliser la rédaction de leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence conformément à la loi 56, loi qui vise à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Ainsi, le cadre de fonctionnement sera dorénavant établi clairement dans chacun des milieux.

Soutenir l'implantation d'une politique de saines habitudes de vie dans les établissements [Volets alimentation et mode de vie physiquement actif]

Depuis l'adoption de sa politique *Saines habitudes de vie* (juin 2010), la CSA a mis en place différents moyens pour soutenir les milieux dans des orientations axées davantage sur la prévention et la promotion. Exception faite du volet violence traité séparément, deux volets ont été retenus dans le plan stratégique 2009-2014: alimentation et mode de vie physiquement actif.

Pour faciliter leur démarche, la grande majorité des écoles a opté pour l'approche École en santé. Celles-ci sont alors accompagnées par un conseiller pédagogique dans la mise en place de moyens pour supporter leurs interventions en matière de santé. D'autre part, des actions de formation ont été mises en place (cours d'école de Kino-Québec, producteurs laitiers), des comités ont été formés et une nutritionniste a été sollicitée afin de valider les menus des cafétérias et soumettre des recommandations aux directions d'écoles concernées.

En 2012-2013, après quelques années de réflexion et d'expérimentation, plusieurs établissements comptent compléter la rédaction de leur plan d'action pour les saines habitudes de vie puisque celui-ci doit être mis en application avant 2014.

Alimentation - Dans un premier temps, les établissements ont adopté des règlements obligeant les menus santé et certains en y ajoutant les collations santé. De plus, tous ont mis en place des activités pour supporter leurs efforts. Au primaire, on retrouve notamment le Défi 5 fruits, 5 légumes et le Défi Moi j'croque pour lesquels les familles sont sollicitées. Il faut ajouter les nombreuses activités de sensibilisation offertes régulièrement aux élèves. Au secondaire, on retrouve des capsules santé occasionnelles, diverses activités dans les classes et on assure un suivi à la politique alimentaire des cafétérias. C'est d'ailleurs dans cet esprit que sont nés les petits déjeuners et/ou collations offerts aux élèves du primaire et du secondaire dans le besoin grâce au soutien de bénévoles et de commanditaires, dont la Fondation Collations Élèves Démunis.

Sports - L'activité physique fait partie intégrante de la vie de toutes les écoles. Dans chacun des milieux, les activités se multiplient pour garder nos jeunes actifs et promouvoir l'importance de l'activité physique.

Au primaire, on retrouve notamment les récréations actives, les activités parascolaires et le *Grand Défi Pierre Lavoie*. De plus, sous la responsabilité du directeur du

Service éducatif et avec l'excellente collaboration des spécialistes en éducation physique, un comité a une fois de plus permis à plusieurs de nos élèves de niveau primaire de pratiquer différentes activités sportives en parascolaire (soccer extérieur, cross-country, ligue interécoles de hockey cosom, badminton, tournoi de hockey cosom et cheerleading). Le succès de ces activités est grandissant comme en fait foi le tableau suivant:



| SPORTS | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
|-------------------------------------|------------|--------------|--------------|-------------|
| Soccer extérieur | 120 élèves | 200 élèves | 220 élèves | 225 élèves |
| Cross-country | 110 élèves | 210 élèves | 251 élèves | 301 élèves |
| Cheerleading | 40 élèves | 100 élèves | 210 élèves | 320 élèves |
| Hockey cosom (tournoi) | 200 élèves | 283 élèves | 374 élèves | 240 élèves |
| Hockey cosom (ligue interécoles) | 90 élèves | 120 élèves | 186 élèves | 202 élèves |
| Badminton | 1 | 93 élèves | 114 élèves | 120 élèves |
| Total (participation) | 560 élèves | 1 006 élèves | 1 355 élèves | 1408 élèves |

Au secondaire, ce sont davantage les activités parascolaires, les équipes sportives à l'école et interécoles et les activités occasionnelles qui motivent nos jeunes à demeurer actifs.

OBJECTIF 2

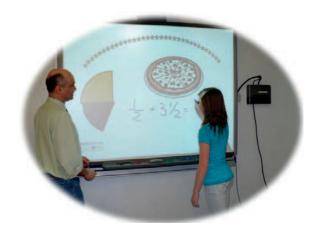
Augmenter le taux de diplomation, notamment chez les garçons

Accentuer le dépistage et les interventions précoces afin de soutenir, dès le départ, la motivation et la réussite de nos élèves

De façon régulière, toutes les écoles primaires interviennent rapidement auprès de leurs élèves du préscolaire : accueil, identification des besoins, suivis particuliers avec les services disponibles (orthophonie, orthopédagogie, psychologie, éducation spécialisée), et au besoin avec les partenaires (CSSS, CRDP, CRDI). Dans certains milieux identifiés par le MELS, l'accueil progressif se fait dès l'âge de 4 ans.

Néanmoins, un comité élargi en dépistage précoce a été établi à la CSA en 2011-2012 pour tenter d'améliorer le dépistage avant l'arrivée à l'école. Sous la responsabilité du directeur du Service éducatif, ce comité s'est associé plusieurs partenaires du réseau (CSSS, CPE et autres) en lien avec *Avenir d'enfants*.

Actuellement, chacun des partenaires valide le manque de services pour les 0-5 ans dans son secteur et s'assure de la transmission vers la CSA des actions prises pour y remédier.



Une expérimentation en conscience phonologique avec certaines écoles du secteur sud devrait notamment voir le jour.

De plus, un sous-comité, *Trouble spécifique d'apprentissage en langage écrit*, a été formé pour développer une intervention basée sur les recherches et impliquant la concertation de tous les intervenants du milieu scolaire. Le document a été présenté aux directions d'écoles et aux professionnels concernés. Une présentation aux membres du personnel des écoles sera faite au début de l'année scolaire 2012-2013.

Développer le lien d'attachement des élèves envers leur milieu scolaire

Depuis sa création en 2009, le comité *Les Attachants* poursuit son développement; au moins un intervenant par établissement a reçu la formation. Mais, de plus en plus, ce sont les équipes-écoles qui suivent cette formation sur le lien d'attachement, cette approche qui, rappelons-le, permet à l'élève de développer un lien avec un adulte signifiant. Elle facilite les interventions et contribue à motiver les élèves face à leur persévérance scolaire.

Ainsi, en 2011-2012, en plus du soutien accordé par l'attachant de chacune des écoles et des centres, le comité des attachants a poursuivi les formations avec les groupes d'enseignants déjà impliqués. De plus, de nouvelles formations ont été mises en place dans les écoles suivantes : Ste-Bernadette, St-Nom de Jésus, Ste-Luce et Polyvalente de Thetford Mines. Plusieurs établissements ont déjà confirmé leur intérêt pour la formation de leur équipe en 2012-2013.

Supporter les élèves et leur offrir un milieu de vie stimulant et enrichissant

C'est par l'accompagnement que passe la réussite. À cet effet, dans chacune des écoles primaires et secondaires, des mesures d'aide telles l'orthopédagogie, la psychologie, l'éducation spécialisée, les enseignants-ressources, les périodes de récupération, les cours de révision en fin d'année et l'aide aux devoirs sont offertes. Pour chacun des élèves dont un besoin particulier est identifié, un plan d'intervention est mis en place avec la participation des parents et des intervenants concernés.

De plus, des activités particulières sont organisées dans toutes les écoles pour faciliter le passage des élèves du préscolaire au primaire et celui du primaire au secondaire. Également, au secondaire et dans les centres, des interventions spécifiques régulières sont menées auprès des décrocheurs potentiels afin de les garder à l'école. Au secondaire, la contribution des parents de ces élèves est largement sollicitée pour les soutenir.

Finalement, on note de nombreuses améliorations physiques dans les écoles et les centres afin de créer un meilleur milieu de vie pour les élèves; mentionnons particulièrement les cours d'écoles et l'équipement informatique.

De plus, diverses activités parascolaires, sociales, culturelles, sportives et des sorties éducatives sont proposées dans tous les milieux afin de dynamiser la vie de l'école et de créer un sentiment d'appartenance.

Favoriser l'accès à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

Dans le but d'augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves, tous les centres de formation et toutes les écoles secondaires se sont concertés pour mener diverses actions afin de favoriser l'accès à la formation générale des adultes (FG) et à la formation professionnelle (FP). Mentionnons le Salon de la FP et des métiers, Semaine de valorisation de la FP, les visites industrielles, les stages et les visites des élèves du primaire et du secondaire aux centres de FP, les séances d'information, les projets en entrepreneuriat, un colloque orientant pour les élèves de 3° secondaire, l'alternance travailétudes en technique d'usinage ainsi que diverses publicités dans les médias et sur les sites Internet des écoles secondaires et des centres.

En 2011-2012, le comité de promotion FP-FGA-FGJ a mené plusieurs activités. D'abord, une rencontre des enseignants de chacun des secteurs de la FP a été tenue avec les enseignants de mathématiques et de sciences en formation générale des jeunes (3e secondaire), ceux de la formation générale des adultes et ceux du Cégep de Thetford. Dans ce sens, un guide d'activités pédagogiques a été préparé pour intégrer les mathématiques et les sciences aux différents métiers de la FP offerts à la CSA. Aussi, un guide pour la préparation à la visite des élèves de 3e secondaire en formation professionnelle a été élaboré et une rencontre de suivi a été préparée. Également, les enseignants de la formation professionnelle ont participé à une activité d'intégration en formation technique au Cégep de Thetford. Enfin, un projet Cégep-CSA, en collaboration avec le Groupe des 12 (employeurs de la région), a été mis en place pour :

- augmenter la clientèle dans certains programmes qui contribuent à répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée de nos entreprises du territoire;
- augmenter le taux de persévérance scolaire de notre région;
- favoriser l'arrimage des préalables entre les secteurs FGJ-FGA-FP de la CSA et les secteurs de la formation technique du Cégep de Thetford.

Pour sa part, le comité de concertation FP-FGJ-FGA a invité différents partenaires (Cégep de Thetford, CJE, SDE, CLE) à se rencontrer afin de trouver des moyens harmonieux permettant à nos élèves de poursuivre dans un secteur davantage approprié à l'atteinte d'une première qualification ou diplomation. Différentes passerelles sont actuellement à l'étude et plusieurs d'entre elles pourront voir le jour dès 2012-2013. En voici quelques-unes:

- projet de concomitance DES-DEP-DEC-BACC;
- projet alternance-FP.

Pour supporter cette démarche, le comité approche orientante a poursuivi son travail avec l'équipe des conseillers en orientation afin de mettre en place un continuum orientant et de proposer aux écoles du soutien à travers



certaines activités. Dans un premier temps, en 2011-2012, des trousses d'activités ont été élaborées, présentées et distribuées aux écoles primaires. Ces outils permettront de sensibiliser les élèves aux divers métiers dès leur arrivée au préscolaire. De plus, par l'entremise du comité régional, des activités ont aussi été proposées pour les classes spéciales.

OBJECTIF 3

Améliorer la qualité de la langue française chez les élèves

Soutenir l'implantation d'une politique linguistique dans les établissements

L'amélioration de la langue est, et restera toujours, une priorité pour la commission scolaire et pour chacun de ses établissements. Dans ce sens, la CSA a réitéré sa conviction en adoptant une politique linguistique en 2010.

Sous le leadership du comité formé à cet effet, en 2011-2012, un guide d'application et une présentation visuelle ont été mis à la disposition des directions d'établissements afin de les soutenir dans la diffusion de cette politique. De plus, des actions ont été mises en place par ce comité dont la publication de circulaires présentant des thèmes permettant l'amélioration de la qualité de la langue française auprès des élèves ainsi que du personnel de notre commission scolaire. Pour compléter les examens fournis par le MELS, des examens commission en lecture sont élaborés pour les 2e et 4e années du primaire ainsi que pour la 2^e année du secondaire. La commission scolaire élabore aussi des examens en écriture pour la 2e année du primaire. Les résultats de ces examens sont analysés dans le but d'offrir l'accompagnement le plus adéquat possible pour nos différentes cohortes d'élèves. De plus, différentes formations, dont des expérimentations en lecture, ont été mises en place dans nos écoles avec la collaboration de nos conseillers pédagogiques. Le développement de trousses littéraires au secondaire a été fait en collaboration avec des partenaires des régions 03-12; celles-ci ont été utilisées par nos enseignantes du secondaire en 2011-2012.



Conséquemment, on peut affirmer que toutes les écoles primaires et secondaires sont très actives dans ce dossier. Les moyens sont nombreux et variés dans tous les milieux: périodes quotidiennes de lecture, périodes hebdomadaires en écriture, test de grammaire au 3° cycle du primaire, nombreuses activités de sensibilisation en lecture et en écriture, bibliothèques actualisées au goût des élèves, visites d'écrivains, etc. Dans les centres, diverses activités sont offertes, soit au personnel ou aux élèves.

Plusieurs projets en lecture seront mis en place notamment pour nos élèves du 1^{er} cycle du primaire en 2012-2013. Des outils ont été mis à la disposition du personnel; des formations sur la nouvelle orthographe ont été données et se poursuivront en 2012-2013.

ORIENTATION 2

L'implication et l'épanouissement du personnel

OBJECTIF 1

Permettre au personnel de la commission scolaire de bien se développer professionnellement

Arrimer davantage le perfectionnement par rapport aux besoins exprimés

Annuellement, les directions d'établissements consultent les différentes catégories de personnel afin de recueillir leurs besoins en perfectionnement. Par la suite, la commission scolaire rend accessibles différents perfectionnements, qu'ils soient collectifs ou individuels, afin de répondre à ces besoins. De plus, de sa propre initiative, la commission scolaire peut également présenter d'autres offres de formation à ses employés.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, ce sont 21 employés de soutien qui ont pu bénéficier de formations, majoritairement individuelles. Au niveau des employés des services de garde, la commission scolaire a offert un perfectionnement collectif concernant le dialogue et les échanges entre adultes et enfants intitulé: « Écouter pour que les enfants parlent. Parler pour que les enfants écoutent ». Ce sont 14 des 32 techniciennes et éducatrices qui ont assisté à cette formation.

Pour la catégorie des employés professionnels, ils sont au nombre de 24 à avoir pu profiter de diverses formations.

Finalement, pour le personnel enseignant, l'équipe du Service éducatif a mis de l'avant de nombreuses sessions de formation tout au long de l'année pour répondre aux besoins exprimés par les milieux.

Bonifier le processus d'évaluation du personnel

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, le Service des ressources humaines a procédé à la réalisation de la première phase de la démarche, soit la cueillette d'outils lui permettant d'élaborer de nouvelles grilles d'évaluation, et ce, en vue de revoir toutes les grilles utilisées pour les différentes catégories de personnel. Au cours de l'année scolaire

2012-2013, nous analyserons ces outils afin qu'ils concordent avec les objectifs que notre organisation veut poursuivre.

Connaître les besoins professionnels et les aspirations des employés

En conformité avec sa nouvelle politique de dotation du personnel (juillet 2011), dès le début du mois de septembre 2011, le Service des ressources humaines a procédé à un affichage de postes afin de constituer un bassin d'éligibilité permettant de combler des postes de directions et de directions adjointes d'établissements pour les prochaines années.

Les personnes intéressées et détenant les qualifications et le profil recherché ont soumis leur candidature. Puis, à travers un processus de sélection en trois étapes, les candidats ont dû réussir un examen écrit, une entrevue individuelle et une évaluation réalisée par une firme conseil. La commission scolaire a fait connaître, en décembre 2011, les personnes susceptibles d'accéder à ces postes au cours des prochaines années. Le processus a permis d'identifier des personnes pouvant travailler au secteur des jeunes, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Développer un programme d'accompagnement

Afin de mieux préparer nos nouveaux gestionnaires à occuper des fonctions de cadres au sein de notre organisation et de faciliter leur insertion et le développement de leur potentiel professionnel, le Service des ressources humaines, en collaboration avec la direction générale, a élaboré un programme de mentorat dont le lancement officiel, en juin 2012, a permis aux gestionnaires de découvrir cette nouvelle formule de soutien.

D'une durée d'un an, ce programme se veut une occasion privilégiée, pour un cadre nouvellement en fonction, de bénéficier de l'expertise et de conseils de personnes d'expérience dans une structure officielle, reconnue et encadrée. Via ce nouveau programme offert annuellement, la commission scolaire souhaite favoriser le transfert des compétences et la transmission de la culture organisationnelle.

Dès la rentrée 2012-2013, la première cohorte issue de ce programme a été formée. Au terme de l'année en cours, le programme sera évalué avant de reprendre ses activités avec un nouveau groupe.

OBJECTIF 2

Faciliter le développement personnel des ressources humaines de la commission scolaire

Promouvoir la santé globale

Lors de l'année scolaire 2010-2011, un comité en santé et sécurité a vu le jour à la commission scolaire. En 2011-2012, le comité a poursuivi ses travaux en vue de finaliser un plan d'action qui devrait être complété au cours de l'année 2012-2013 et mis en place pour les prochaines années.

Plus spécifiquement, le Service des ressources humaines a maintenu son offre afin de permettre à un groupe d'employés de participer à l'activité *Gym Tonic*. Ce sont 10 personnes qui ont participé à la session d'automne et 11, à la session d'hiver.

Mieux informer le personnel

L'information étant l'un des éléments importants de la planification stratégique de la CSA, toutes les écoles et les centres s'assurent de transmettre aux membres du personnel toute l'information qui leur permettra de s'identifier à leur organisation pour en être de meilleurs collaborateurs. Selon les milieux, cette transmission passe par les réunions mensuelles, les mémos, les courriels, le portail de la CSA, les tableaux d'affichage et les bulletins d'information hebdomadaires.

Au Service des ressources humaines, contrairement à l'année scolaire 2010-2011 où l'ensemble des établissements avait été visité par la direction, l'année 2011-2012 fut davantage une année de consolidation de l'information. Le Service a procédé à une plus grande informatisation de ses informations afin d'en maximiser la diffusion. Toutefois, un important travail reste à faire au niveau du développement du portail pour notre personnel.

De plus, dès septembre 2012, de concert avec la direction générale, la direction du Service des ressources humaines procédera à une visite de l'ensemble des établissements, et ce, afin de présenter les dossiers importants et d'être à l'écoute du personnel.

Publiciser les bons coups

Au cours de l'année 2011-2012, le Service des ressources humaines a contribué à la publication des bons coups de son personnel en participant activement à la Fête des succès qui s'est tenue le 10 novembre 2011.





Aussi, comme à chaque année, nous avons souligné le travail des employés de notre organisation ayant complété 25 ans de carrière dans le monde de l'éducation. De plus, nos directions d'écoles et de centres sont à l'écoute pour souligner, dans le quotidien, notre fierté envers l'engagement de notre personnel.

ORIENTATION 3

Une collaboration essentielle avec les parents

OBJECTIF 1

Favoriser l'implication des parents

Une communication efficace

La collaboration entre les parents et l'école est un élément essentiel à la réussite, et c'est par l'information qu'elle s'entame. Ainsi, toutes les écoles primaires et secondaires ont le souci de transmettre le maximum d'informations aux parents.

La collaboration des élèves du primaire fait en sorte que de nombreux moyens ont été mis en place pour transmettre à ces parents de l'information régulière par le biais de leur enfant: bulletin d'information mensuel, calendrier du mois, mémos occasionnels... Au secondaire, les moyens varient en fonction des milieux et des niveaux; c'est davantage par des publications, par des rencontres, par le médiaphone ou par le site Internet de l'école qu'on rend l'information disponible aux parents.

Une implication importante

Dans toutes les écoles primaires et secondaires, l'implication des parents est reconnue. En plus des mécanismes officiels de participation dont le conseil d'établissement et le comité de parents, la présence de nombreux bénévoles lors des activités des établissements permet de travailler de concert avec le personnel pour dynamiser le milieu de vie des élèves. Nous l'apprécions grandement.



OBJECTIF 2

Soutenir les parents dans leur engagement pour la réussite de leur enfant

La réussite des élèves est un travail d'équipe; elle exige une complicité entre l'enfant, les parents et les intervenants scolaires. Il convient donc que chacun participe à cette collaboration essentielle au moment où il en identifie le besoin.

Pour faciliter cette coopération, de nombreux moyens ont été mis en place par les établissements pour soutenir les élèves. Périodiquement, les parents peuvent consulter l'agenda scolaire, le portfolio, les feuilles de route ou les travaux et examens de leur enfant pour suivre l'évolution de celui-ci. Quand des clarifications s'imposent, c'est généralement par un téléphone ou lors d'une rencontre qu'on intervient. Au besoin, l'école établira avec les parents un plan d'intervention pour leur enfant et elle leur proposera du soutien. Pour la majorité des élèves, c'est la remise des bulletins offerte à tous les parents dans les écoles primaires et secondaires qui demeure le moment privilégié pour échanger avec les intervenants scolaires au sujet de l'adaptation, de l'évolution et de l'acquisition des apprentissages des élèves. C'est d'ailleurs un rendez-vous apprécié par tous.

De plus, à l'occasion, plusieurs milieux offrent des capsules d'information ou des formations pour soutenir les parents dans leur tâche d'accompagnement.



ORIENTATION 4

Un partenariat enrichi et efficace avec la communauté

OBJECTIF 1

Développer et consolider des liens de partenariat avec différents organismes

Manifestement, la CSA veut contribuer au développement socio-économique de la région, et c'est par la multiplication des occasions de partenariat avec les organismes locaux et régionaux qu'elle réalise ce mandat. En effet, l'année 2011-2012 aura permis à chacun des milieux de contribuer à renforcer ce partenariat avec la communauté. Ainsi, toutes les écoles, tant primaires que secondaires, et les centres ont vécu des projets avec des organismes, des municipalités, des entreprises et même, des professionnels de la région. Entre autres, il convient de souligner la collaboration exceptionnelle établie entre les partenaires du milieu, actifs et retraités, pour assurer le succès des fondations de chacune de nos écoles secondaires et de la Fondation Collations Élèves Démunis.

Également, la collaboration avec les employeurs de la région constitue une force indispensable pour l'accompagnement de nos élèves, principalement pour ceux qui doivent compléter des stages en milieu de travail. Un important projet de partenariat avec le *Groupe des 12* (employeurs de la région) et le Cégep de Thetford permettra à nos élèves du secondaire, au cours des prochaines années, de se motiver à consolider leurs apprentissages en mathématiques.

De plus, on constate la présence de plusieurs représentants de la CSA sur différents comités locaux qui sont en relation avec ses mandats. Pour n'en nommer que quelquesuns, mentionnons :

- Table sur le développement des communautés de la MRC des Appalaches;
- Table de concertation multisectorielle du secteur sud de la MRC des Appalaches;
- Table Action Jeunesse Structurante;
- Table 0-17 de l'équipe Jeunesse-famille;
- Comité régional de prévention du suicide;
- Conseil d'administration du Cégep de Thetford;
- Chambre de commerce de Thetford Mines;

- Fondation Collations Élèves Démunis;
- Bouge bien, bouffe bien en Appalaches;
- Ensemble pour nos enfants.



La CSA est présente également au niveau de la collectivité et tient à démontrer son intérêt et sa volonté à entretenir des liens étroits avec ses partenaires. Ces quelques implications en témoignent:

- conseil muni/scolaire des jeunes;
- partenariat avec des municipalités pour l'aménagement de cours d'école;
- comité « Rues principales » de Disraeli;
- campagne Coco-rasé;
- Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac;
- Sûreté municipale de Thetford Mines et Sûreté du Québec.



OBJECTIF 2

Assurer le rayonnement de la commission scolaire et de ses établissements

La CSA et ses établissements demeurent soucieux de faire connaître leurs réalisations. Encore cette année, ils ont tenu une place importante dans l'actualité en assurant une présence continue dans les journaux, les revues, les chaînes de radio et par la tenue de conférences de presse. La publication du rapport annuel de la CSA constitue aussi un moyen efficace pour informer la population. S'ajoutent aussi de nombreux dépliants d'information, cahiers

spéciaux et brochures qui ont permis à la CSA et à ses établissements d'être visibles dans la communauté.

Aussi, toutes les écoles primaires ont un bulletin d'information mensuel pour leurs parents. Les sites Internet constituent un élément complémentaire particulièrement pour les écoles secondaires et les centres. Des activités de portes ouvertes au CFP Le Tremplin et au CFP de Black Lake ont été tenues.

OBJECTIF 3

S'assurer que l'offre de service en formation professionnelle réponde aux besoins des entreprises et des partenaires de la région

Le Service aux entreprises (SAE) de la Commission scolaire des Appalaches aide les entreprises à demeurer compétitives en perfectionnant leurs employés, et ce, pour différents secteurs de formation. Selon leurs besoins, celles-ci bénéficient d'une formation adaptée.

En 2011-2012, le SAE a offert 22 formations dont 15 d'entre elles ont été dispensées directement dans les entreprises. Le service a ainsi contribué à former 866 personnes à travers 3 405 heures de formation.

OBJECTIF 4

Susciter et conclure des ententes de partenariat avec les entreprises, les services publics, communautaires et les municipalités afin de répondre aux besoins du milieu

La commission scolaire, les municipalités de St-Jacquesde-Leeds et de St-Pierre-de-Broughton et l'école institutionnelle de la Passerelle et de la Pierre-Douce ont reconnu les avantages d'une collaboration étroite entre elles en renouvelant, pour une durée de dix ans, leur entente respective en vue d'une meilleure utilisation des locaux, des aires de jeux extérieures, des aménagements et des équipements communautaires. Leur mise en commun bénéficiera aux élèves et aux résidants.

À la suite de l'entente de partenariat conclue avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, un groupe d'élèves a débuté en 2011-2012 une formation en charpenteriemenuiserie (DEP).

OBJECTIF 5

S'assurer que notre offre de service contribue à diminuer le nombre de citoyens n'ayant pas de qualification ou de diplôme

Faciliter le retour en formation des moins de 20 ans

En collaboration avec le CJE et le SARCA, le Service éducatif a mis en place un projet de suivi de nos élèves décrocheurs. Un suivi personnalisé a été fait auprès des décrocheurs de 16 à 20 ans afin de leur offrir diverses possibilités pour réintégrer l'école, les supporter dans une recherche de services adaptés à leurs besoins.

Différents moyens sont utilisés afin de permettre le retour en formation de certains élèves dont entre autres :

• une offre de service en enseignement individualisé;

- une possibilité d'accéder à un programme en formation professionnelle tout en complétant ses prérequis au niveau de la formation générale (concomitance);
- l'accès à certaines formations à tout moment de l'année scolaire.

En 2012-2013, le Service éducatif veut redéfinir le rôle de notre SARCA afin de répondre aux besoins réels de nos élèves et des jeunes adultes du milieu. Une présentation et une clarification du mandat seront faites à l'ensemble des intervenants du milieu ainsi qu'à tous nos partenaires.

STATISTIQUES

Sorties avec diplôme ou qualification 2009-2010 et 2010-2011

| | 2009-2010 | 2010-2011 |
|----------|-----------|-----------|
| CSA | 85 % | N/D (1) |
| Québec * | 82.6 % | N/D (1) |

⁽¹⁾ Données du MELS non disponibles

Indicateurs de réussite Enseignement secondaire

Pourcentage qui passe au secondaire sans retard scolaire

| | 2009-2010 | 2010-2011 |
|----------|-----------|-----------|
| CSA | 81,4 % | 77,8 % |
| Québec * | 89,5 % | 89 % |



^{*} Québec : inclut l'enseignement privé

Taux de réussite pour chaque épreuve unique de juin 2012

| | 2011 | 2012 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| CSA | Français: 91,3 % | Français: 89,5 % |
| CSA | Anglais: 95,8 % | Anglais: 96,6 % |
| Ensemble des 72 commissions | Français: 88,5 % | Français: 88,1 % |
| scolaires ** | Anglais: 93,5 % | Anglais: 93,2 % |

La CSA enregistre une performance supérieure aux taux provinciaux autant en français qu'en anglais.

Indicateurs de réussite Enseignement primaire

Pourcentage des élèves sans retard scolaire à l'entrée en première année

| | 2010-2011 | 2011-2012 |
|----------|-----------|-----------|
| CSA | 97 % | 97,7 % |
| Québec * | 98,5 % | 98,4 % |

Indicateurs de réussite Enseignement primaire

Proportion des élèves HDAA intégrés dans les classes régulières du primaire

| | 2010-2011 | 2011-2012 |
|----------|-----------|-----------|
| CSA | 86,3 % | 85,1 % |
| Québec * | 81,3 % | 81,5 % |

^{**} Ensemble des 72 commissions scolaires : inclut seulement l'enseignement public

CONVENTION DE PARTENARIAT CONVENUE ET SIGNÉE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN AOÛT 2010

But 1 : l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif #1 : D'ici 2014, augmenter de 4 % le taux moyen de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur : moyenne des trois dernières années

| Années : 2006-2008 | Années : 2009-2011 | Années : 2012-2014 |
|----------------------------|------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 74 % | Résultat obtenu : 72 % | Cible : 78 % |

Il nous sera difficile d'atteindre la cible de 78 % en juin 2014, et ce, malgré les moyens mis en place au cours des dernières années.

Objectif #2 : D'ici 2014, diminuer de huit le nombre moyen de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en FGJ, c'est-à-dire passer d'une moyenne de 61 à une moyenne de 53.

Indicateur : moyenne des trois dernières années disponibles

| Années : 2004-2006 | Années : 2008-2010 | Années : 2012-2014 |
|--------------------------|----------------------|--------------------|
| Situation de départ : 61 | Résultat obtenu : 48 | Cible: 53 |

Notre cible est déjà atteinte. Pour les prochaines années, nous tenterons de maintenir ce nombre à 48.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif #1 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le taux moyen de réussite en français lecture (examen préparé par la CSA) à la fin de la 5° secondaire.

Indicateur : moyenne des trois dernières années

| Années : 2007-2009 (juin) | Années : 2010-2012 (juin) | Années : 2010-2014 (juin) |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Situation de départ : 81,5 % | Résultat obtenu : 86,3 % | Cible : 82,5 % |

La cible de juin 2014 étant déjà atteinte, nous continuerons nos efforts pour maintenir cet écart positif.

Objectif #2 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le taux moyen de réussite en français écriture (examen préparé par le MELS) à la fin de la 5° secondaire.

Indicateur : moyenne des trois dernières années

| Années : 2007-2009 | Années : 2010-2012 | Années : 2010-2014 |
|------------------------------|--------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 78,8 % | Résultat obtenu : 77,6 % | Cible : 79,8 % |

Le résultat obtenu en juin 2012, soit 78,1 % nous permet d'être confiants d'atteindre notre cible en juin 2014.

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLÉS, PARTICULIÈRE-MENT POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Objectif #1 : D'ici 2014, augmenter de 10 % le taux moyen de qualification et de diplomation des élèves de classe de FAE (FMSS et FPT).

Indicateur : Taux d'élèves qualifiés sur l'ensemble des élèves de classe FAE en tenant compte qu'une nouvelle cohorte commence à chaque année scolaire.

| Année : 2010 | Année : 2012 | Année : 2014 |
|----------------------------|------------------------|-------------------|
| Cohorte 2003-2004 | Cohorte 2005-2006 | Cohorte 2007-2008 |
| Situation de départ : 18 % | Résultat obtenu : 33 % | Cible : 28 % |

La cible pour l'année 2013-2014 est déjà atteinte. Pour les années 2012-2013 et 2013-2014, la commission scolaire vise à maintenir cet écart positif.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Objectif #1 : En 2014, chaque milieu aura élaboré et mis en application une stratégie d'intervention pour prévenir et traiter la violence, incluant les actes d'intimidation.

| Années : 2009-2010 | Années : 2011-2012 | Années : 2013-2014 |
|---------------------------|------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 0 % | Résultat obtenu : 23 % | Cible : 100 % |

Toutes les écoles primaires et secondaires ont mis en place des moyens pour prévenir et traiter la violence, incluant les actes d'intimidation. Toutes sont maintenant en phase rédaction de leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence, conformément à la loi 56.

Objectif #2 : En 2014, chaque milieu appliquera un plan d'action et des programmes en lien avec la politique Saines habitudes de vie - volet alimentation de la CSA.

| Années : 2009-2010 | Années : 2011-2012 | Années : 2013-2014 |
|---------------------------|------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 0 % | Résultat obtenu : 27 % | Cible : 100 % |

Toutes les écoles primaires et secondaires ont mis en place des moyens pour promouvoir de saines habitudes alimentaires et sont prêtes pour la rédaction de leur plan d'action, avant 2014, conformément à la politique *Saines habitudes de vie* de la CSA.

Objectif #3 : En 2014, chaque milieu appliquera un plan d'action et des programmes en lien avec la politique Saines habitudes de vie - volet mode de vie actif de la CSA.

| Années : 2009-2010 | Années : 2011-2012 | Années : 2013-2014 |
|---------------------------|------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 0 % | Résultat obtenu : 32 % | Cible : 100 % |

Toutes les écoles primaires et secondaires ont mis en place des moyens pour promouvoir un mode de vie physiquement actif et sont prêtes pour la rédaction de leur plan d'action, avant 2014, conformément à la politique *Saines habitudes de vie* de la CSA.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif #1 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle en rapport avec le nombre total d'élèves inscrits.

| Années : 2004-2007 | Années : 2008-2010 | Années : 2011-2014 |
|------------------------------|--------------------------|--------------------|
| Situation de départ : 41,5 % | Résultat obtenu : 34,1 % | Cible : 42,5 % |

Le résultat obtenu pour les années scolaires 2008-2010 est inférieur de 7,4 % à la situation de départ. La cible fixée pour les années scolaires 2011-2014 sera donc difficile à atteindre. Le marché de l'emploi dans les PME de la région étant favorable à l'embauche, ceci explique en partie notre difficulté à atteindre le résultat de 42,5 %.

ÉTAT DES RÉSULTATS

| | 2011-2012 | 2010-2011 |
|---|---------------|---------------|
| Revenus | | |
| Subvention de fonctionnement du MELS | 52 032 609 \$ | 52 092 192 \$ |
| Autres subventions et contributions | 209 972 \$ | 230 839 \$ |
| Taxe scolaire | 7 664 582 \$ | 7 447 910 \$ |
| Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours | 220 117 \$ | 183 297 \$ |
| Ventes de biens et services | 3 447 111 \$ | 3 228 542 \$ |
| Revenus divers | 564 309 \$ | 758 486 \$ |
| Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles | 123 331 \$ | 95 020 \$ |
| Total des revenus | 64 262 030 \$ | 64 036 286 \$ |
| Dépenses | | |
| Activités d'enseignement et de formation | 27 479 919 \$ | 27 074 327 \$ |
| Activités de soutien à l'enseignement et à la formation | 14 318 562 \$ | 14 743 181 \$ |
| Services d'appoint | 8 321 568 \$ | 7 874 672 \$ |
| Activités administratives | 3 907 527 \$ | 4 198 917 \$ |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 6 393 136 \$ | 6 525 407 \$ |
| Activités connexes | 3 561 585 \$ | 3 522 229 \$ |
| Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles | (91 326 \$) | 0 \$ |
| Total des dépenses | 63 890 970 \$ | 63 938 734 \$ |
| Surplus (déficit) de l'exercice | 371 060 \$ | 97 552 \$) |

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le personnel du Service des ressources financières a, en plus des dossiers réguliers, travaillé ou collaboré aux dossiers suivants.

Loi 20 (projet de loi 100)

Un plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative a été élaboré en septembre 2010 et permet de réaliser des économies sur les dépenses assujetties à une cible de 10 % sur les quatre années (2010-2014) fixées par la loi. Les cibles de dépenses ont été dépassées en 2010-2011 et en 2011-2012.

À l'intérieur de ces économies, une cible de 25 % de réduction des dépenses administratives des frais de déplacement, de formation et de publicité a également été fixée à partir de l'exercice 2010-2011. Cette cible de 25 % a été dépassée en 2011-2012.

Surveillance du midi

Les travaux se continuent pour en arriver à l'autofinancement de ce secteur d'activités qui n'est pas financé par le MELS.

Service de garde

Depuis avril 2011, plusieurs services de garde offrent la possibilité à leurs usagers de payer leurs factures sur Internet. En 2011-2012, un nouveau modèle d'imputation des coûts d'opération a été instauré.

États financiers périodiques

En plus des états financiers annuels présentés dans ces pages, nous avons dû produire des états financiers vérifiés au 31 mars 2012 pour fins de consolidation dans les états financiers du gouvernement du Québec.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2012

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| ACTIFS FINANCIERS | | |
| Encaisse | 194 290 \$ | 349 460 \$ |
| Subvention de fonctionnement à recevoir | 3 652 557 \$ | 4 185 645 \$ |
| Subvention à recevoir liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles | 1 160 146 \$ | 0 \$ |
| Subvention à recevoir - Financement | 24 119 137 \$ | 24 277 796 \$ |
| Taxe scolaire à recevoir | 735 615 \$ | 772 373 \$ |
| Débiteurs | 811 419 \$ | 2 131 238 \$ |
| Stocks destinés à la revente | 27 635 \$ | 15 588 \$ |
| Frais reportés liés à la dette | 181 134 \$ | 152 641 \$ |
| Autres actifs | 0 \$ | 113 844 \$ |
| Total des actifs financiers | 30 881 931 \$ | 31 998 584 \$ |
| Passifs | | |
| Emprunts à court terme | 2 100 000 \$ | 1 900 000 \$ |
| Créditeurs et frais courus à payer | 5 905 202 \$ | 6 477 439 \$ |
| Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles | 2 296 939 \$ | 2 281 511 \$ |
| Revenus reportés | 171 255 \$ | 249 237 \$ |
| Provision pour avantages sociaux futurs | 3 283 929 \$ | 3 373 589 \$ |
| Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire | 0 \$ | 1 206 404 \$ |
| Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention | 52 951 193 \$ | 50 408 000 \$ |
| Autres passifs | 72 877 \$ | 12 653 \$ |
| Total des passifs | 66 781 394 \$ | 65 908 833 \$ |
| Dette nette | (35 899 463 \$) | (33 910 249 \$) |
| ACTIFS NON FINANCIERS | | |
| Immobilisations corporelles | 37 802 679 \$ | 35 395 626 \$ |
| Stocks de fournitures | 272 183 \$ | 299 041 \$ |
| Frais payés d'avance | 27 065 \$ | 46 986 \$ |
| Total des actifs non financiers | 38 101 927 \$ | 35 741 653 \$ |
| Surplus (Déficit) accumulé | 2 202 464 \$ | 1 831 404 \$ |

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSA

Une qualité assurée des services

Lorsqu'une personne communique avec un établissement ou l'un des services administratifs de la CSA, elle est en droit de s'attendre :

- à être traitée avec respect;
- à être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- à recevoir, dans un délai raisonnable, si la demande est traitée par courriel ou par boîte vocale, un avis précisant le délai de traitement de la demande;

- à recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- à ce que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté;
- à ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- à obtenir des explications claires et précises;
- à être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

Traitement des plaintes

Nombre de plaintes officielles traitées en 2011-2012 par le responsable de l'examen des plaintes: 39

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, la protectrice de l'élève a reçu quatre communications de parents et d'élèves, dont une a été traitée dans le cadre du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

La plainte retenue concernait l'expulsion d'un élève des établissements de la commission scolaire et elle a été jugée fondée. Des recommandations concernant des mesures pour limiter les conséquences de l'expulsion pour l'élève

et pour favoriser la réussite de sa réintégration ont été émises. L'ensemble des recommandations a été retenu par le conseil des commissaires.

Madame Odette Lessard Protectrice de l'élève



QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS...

La clientèle 2011-2012

| Élèves répartis dans les 19 écoles primaires | 2 657 |
|--|--------|
| Élèves répartis dans les trois polyvalentes | 1 819 |
| Équivalent d'élèves à temps plein en formation professionnelle | 352,89 |
| Équivalent d'élèves à temps plein à l'éducation des adultes | 320,24 |

Le personnel 2011-2012

| Personnel enseignant à temps complet | 313 |
|---|-----|
| Personnel de soutien à temps complet | 145 |
| Personnel de soutien à temps partiel | 90 |
| Personnel cadre à temps complet | 36 |
| Personnel cadre à temps partiel | 2 |
| Personnel professionnel à temps complet | 39 |
| Personnel professionnel à temps partiel | 7 |



La gestion documentaire et les archives

| Nombre interne de demandes d'accès | 1 283 |
|------------------------------------|-------|
| Nombre externe de demandes d'accès | 226 |
| Total de demandes d'accès | 1 509 |

Le transport scolaire Nombre de transporteurs 21 Nombre de véhicules 112 Nombre de chauffeurs 130 413 Nombre de parcours 8 964 km/jr Nombre de km parcourus par jour soit une moyenne de 80 km/jr/autobus 3710 Nombre d'élèves transportés 6 686 979 \$ Budget

Le Comité consultatif du transport a participé à l'élaboration d'une procédure de gestion des cas difficiles en transport scolaire et du protocole d'entente concernant le renouvellement du contrat de transport scolaire.

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

Dossiers majeurs réalisés ou débutés durant l'année scolaire 2011-2012

Ressources informatiques

- Achat de 25 tableaux blancs interactifs additonnels « Smart Board » pour un total de 70 et d'ordinateurs portables pour en faciliter l'utilisation.
- Installation et configuration de nouveaux ordinateurs en pédagogie dans les écoles St-Louis et Notre-Dame.
- Achat et installation de quatre photocopieurs pour les écoles primaires Dominique Savio, de l'Arc-en-Ciel, aux Quatre-Vents et du St-Nom-de-Marie.

Ressources matérielles

 Installation de mécanismes sécuritaires pour la pratique du ballon-panier au gymnase de l'école St-Noël.



 Finalisation de deux projets d'embellissement des cours aux écoles du St-Nom-de-Marie et de la Pierre-Douce.



Vente des édifices Dubé et D'Auteuil.

 Aménagement d'un nouveau stationnement en face de la piscine et réfection des infrastructures à l'avant de la Polyvalente de Thetford Mines.



- Aménagement de la salle multifonctionnelle Le Visionnaire dans le pavillon Albert-Carrier de la Polyvalente de Thetford Mines.
- Réfection des toilettes des garçons et des filles et aménagement de locaux pour le programme de charpenteriemenuiserie à la Polyvalente de Disraeli.
- Réfection du plafond du gymnase et du service de garde et amélioration du système de ventilation à l'école du Tournesol.
- Relocalisation de la bibliothèque et de la salle des dîneurs et changement des fenêtres de l'ancienne résidence à l'école St-Gabriel.
- Réfection du plafond du gymnase de l'école St-Louis.
- Changement des fenêtres des classes d'une partie de l'école de l'Étincelle.



FAITS SAILLANTS



Assises régionales sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches

M. Raymond Setlakwe

C'est sous le thème Conjuguons nos efforts: soyons présents pour le futur que s'est tenue, le 19 avril 2012, la deuxième phase des Assises régionales sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches. La présidence d'honneur avait été confiée à l'honorable Raymond Setlakwe. Ce sont 200 organismes, employeurs et représentants des quatre commissions scolaires de la région, dont une trentaine du territoire de la CSA, qui se sont rendus à Ste-Marie-de-Beauce pour se mobiliser autour de la réussite éducative en identifiant des moyens concrets pour passer à l'action et même, en prenant des engagements fermes. À la CSA, la table a été mise afin que plusieurs organismes et employeurs s'engagent dans des projets de collaboration avec la commission scolaire, notamment le Groupe des 12 (employeurs de la région) et le Cégep de Thetford qui soutiennent un important projet en mathématiques au secondaire dans une perspective de formation visant à assurer la compétence des futurs employés de ces usines.

Grand Défi Pierre Lavoie

Une fois de plus, la CSA se sera illustrée sur la scène provinciale par la participation de plusieurs élèves du primaire au *Grand Défi Pierre Lavoie*. En effet, cette année deux écoles de la CSA, l'école du Tournesol et l'école du Perce-Neige, ont remporté les grands honneurs dans la cueillette de leurs cubes d'énergie. Les élèves ont ainsi développé de saines habitudes de vie en étant plus actifs et ont contribué à promouvoir cette attitude dans leur entourage. En plus, ils ont eu l'honneur de participer au grand rassemblement du *Grand Défi Pierre Lavoie* au stade olympique à Montréal. Bravo à tous ces élèves qui s'impliquent et au personnel qui les supporte!

Fondation Collations Élèves Démunis

La Commission scolaire des Appalaches s'est vue honorée en recevant un prix du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches, en mai dernier, pour souligner le succès de son projet Fondation Collations Élèves Démunis (FCED). Ce dernier vient en aide à des élèves du primaire dans le besoin en leur offrant deux collations par jour, et ce, à tous les jours de classe. L'implication de la communauté dans cette activité aura, une fois de plus, été appréciée et permettra la survie du programme pour au moins les dix prochaines années. Merci aux bâtisseurs et aux collaborateurs de ce magnifique projet.



M. Denis Langlois, président de la CSA,

M^{me} Josée Bouchard, présidente de la FCSQ,

MM. Michel Verreault, Claude Gagnon, Raymond Setlakwe de la FCED

et M. Camil Turmel, directeur général de la CSA

Protocole contre l'intimidation et le harcèlement à la Polyvalente de Thetford Mines

Une entente entre Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac, la Sûreté municipale de Thetford Mines et la Polyvalente de Thetford Mines a été conclue en 2011-2012 afin d'établir un protocole contre l'intimidation et le harcèlement à la Polyvalente de Thetford Mines. Le protocole prévoit différentes mesures pour venir en aide à l'élève intimidé et diverses conséquences pour l'élève intimidateur. Ce protocole vient répondre à certaines attentes exprimées par les élèves de l'école lors d'un sondage organisé par Vision Jeunesse en 2011.

CONSEIL DES COMMISSAIRES



La Commission scolaire des Appalaches n'a reçu aucune plainte s'adressant à un commissaire en vertu du Règlement CC-R-04 relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires. Vous pouvez consulter ce règlement à l'adresse suivante : www.csappalaches.qc.ca - Les commissaires - Le code d'éthique.



S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE

650, rue Lapierre Thetford Mines (Québec) G6G 7P1

Tél.: 418 338-7800

Téléc.: 418 338-7845

www.csappalaches.qc.ca

